

Le fonctionnaire Moron frappe encore!

Paul Lefebvre

Number 22 (1), 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29246ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lefebvre, P. (1982). Le fonctionnaire Moron frappe encore! *Jeu*, (22), 176–177.



Le 14 janvier dernier, le comité de lecture de la Commission des écoles catholiques de Montréal refusait que la production du Théâtre Petit à Petit de la pièce de Louis-Dominique Lavigne *Où est-ce qu'elle est ma gang?* soit offerte à ses étudiants. On se souvient qu'il avait fait le même coup il y a deux ans au Théâtre de Quartier et à leur pièce *Un jeu d'enfants*.

Martial Dassylva, dans *la Presse* du 22 janvier, rapportait les propos de M. Pierre Piché, conseiller principal en animation étudiante à la C.E.C.M. et responsable du comité de lecture (dont il refusait, d'ailleurs, de donner la composition): la pièce ne répondait pas aux « critères d'ordre éducatif, pédagogique et linguistique » de la Commission. M. Piché n'avait pas voulu éclairer le journaliste sur « le poids de ces différents critères » et a précisé « qu'il n'est pas injuste de juger un spectacle uniquement à partir de la brochure ».

Joint au téléphone par *Jeu* le 1^{er} mars, M. Piché (j'ignore sa valeur comme conseiller en animation étudiante mais c'est un champion de la manoeuvre défensive) a déclaré que le texte était en « réévaluation » et que « par conséquent » (je sais, c'est fumeux comme rhétorique) il n'était pas question de discuter les critères

d'évaluation. Cette seconde évaluation ne se fera pas à partir du spectacle mais à nouveau à partir du seul texte. Interrogé sur la façon que le comité avait de concevoir le rapport texte/représentation, le fonctionnaire a refusé de répondre sur ce terrain. Et lorsque je lui ai demandé si les gens du comité de lecture avaient une quelconque formation relative au théâtre, M. Piché a froidement répondu qu'il refusait de « discuter et caractériser les compétences des membres du comité ». (Ils sont donc de compétence indiscutable.) Comme il avait déjà refusé de dévoiler les noms des autres membres du comité, je me suis risqué à lui demander comment ce comité était sélectionné; il a alors répondu qu'il n'avait pas à répondre à cela (il a beau être en charge du comité en question, il semble y avoir des limites à ses responsabilités et à sa bonne volonté) et que j'aurais ces renseignements aux relations publiques. *Jeu* a alors appris que les membres du comité de lecture n'étaient pas choisis mais devaient leur présence à leur poste au sein de la C.E.C.M. Le comité est donc composé des quatre personnes occupant les postes suivants: le conseiller principal en animation étudiante (M. Piché), le directeur de la division de l'organisation scolaire, son directeur adjoint et le conseiller principal en éducation chrétienne. Et

dans les cas douteux, on invite un parent...

Bref, les critères sont d'ordre « éducatif, pédagogique et linguistique ». D'ordre religieux ou moral à ce qu'il semble aussi. Quant aux critères théâtraux ou artistiques, tout dans l'attitude et le discours des gens de la C.E.C.M. semble montrer qu'ils s'en balancent.

paul lefevre



« jeu 21 »: correctifs

En page 23, à la deuxième ligne de l'avant-dernière réponse, il aurait fallu lire « auteur » et non « acteur ».

En page 81, dans le paragraphe précédé d'un astérisque, « l'auteur d'un théâtre de rêves brisés » n'est pas Serge Mercier, mais bien Serge Sirois.

En page 118, premier paragraphe, 1980-1981: *l'Ouvre-boîte* a été adaptée par Jean-Louis Roux et non par Yvon Deschamps.

En page 160, la création de *Viens jouer dans ma chambre* de Jean-Marie Lelièvre n'a pas eu lieu.

En page 164, *la Trousse* de Louis-Marie Dansereau a été créée au café-théâtre le Pont-Tournant de Beloeil, à l'automne 1980. À la date mentionnée, il s'agissait d'une reprise.

En page 165, la création des *Prédateurs* de Pierre K. Malouf n'a pas eu lieu.

En page 206, à la troisième ligne de la fin, lire « Michael » et non « Michel ».

la rédaction

